



Éveil de l'Enfant - Découverte-Gym - Gymnastique Masculine - Cross Training - Pilates - Gym Douce

## COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 05 juin 2021

Sur convocation de son Président, l'Assemblée Générale de l'Association : « **JEUNES DE MACON SPORTS** » s'est tenue le samedi 5 juin 2021, à 17 h 00, au gymnase G. Guillotin, 7 rue Jean Dagnaux – 71000. MÂCON

L'ordre du jour était le suivant :

1. Accueil par le Président, Pierre CHATAGNIER,
2. Compte rendu des activités de la saison 2019/2020, présenté par Odile CHATAGNIER, secrétaire,
3. Compte rendu financier, présenté par Michel GANDRÉ, Trésorier,
  - Lecture du procès-verbal de vérification des comptes financiers 2019/2020, par Monsieur Jacques BOURSIER
  - Budget Prévisionnel 2020/2021,
4. Rapport moral du Président,
5. Questions diverses,

### ACCUEIL

Monsieur Pierre CHATAGNIER, Président de l'association, accueille les participants à cette Assemblée Générale.

Il accueille également Madame Patricia RAVINET, Conseillère Municipale déléguée aux associations.

Madame RAVINET prend la parole dès le début de cette assemblée, car elle doit partir très vite. Elle a d'autres obligations. Elle excuse l'absence de Monsieur Jean PAYEBIEN, Adjoint aux sports qui est retenu par ailleurs, ainsi que Monsieur le Maire de Mâcon.

Elle nous informe de la reconduction de la subvention, bien que les activités aient été arrêtées en cours de saison.

Elle s'informe auprès du Président des activités du club, car elle est nouvellement élue. Elle nous communique qu'elle était conseillère adjointe aux sports auparavant à la Commune de Prissé.

Puis elle quitte l'assemblée générale.

Le Président reprend la parole et ouvre la 112<sup>ème</sup> assemblée générale du club de la saison 2019-2020 (du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020), décalée d'une année du fait de la Covid 19.

C'est pourquoi, cette assemblée générale est tenue en comité réduit. Présence uniquement des membres du Comité Directeur + les juges et moniteurs.

Il remercie la présence de Monsieur Lucien TEILLARD, Membre du Comité Départemental 71.

Nous allons débiter par la lecture du rapport d'activités avec 7 points à l'ordre du jour :

La secrétaire, Madame Odile Chatagnier, présente le compte rendu des activités de l'association de la saison 2019-2020. Guillaume CHAMPAGNON, moniteur, donne lecture du récapitulatif des quelques résultats sportifs.

Fédération Sportive et Culturelle de France  
**JEUNES DE MACON SPORTS**  
Maison de l'Œuvre de la Jeunesse - 7 rue Jean Dagnaux  
71000 MACON

Site Internet : [www.jeunes-de-macon-sports.net](http://www.jeunes-de-macon-sports.net) - E-mail : [jms71.fscf@gmail.com](mailto:jms71.fscf@gmail.com)



Ce rapport recense les différents points suivants, à savoir :

1. Les effectifs,
2. L'équipe d'encadrements,
3. La vie du club,
4. Stages et formation,
5. Récapitulatif des résultats,
6. L'activité au sein du Conseil d'Administration,
7. Achats de matériel/équipement

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'Assemblée présente: il est adopté à l'unanimité.

## **COMPTE RENDU FINANCIER**

Monsieur Michel GANDRÉ, trésorier de l'association, présente son compte rendu financier par chapitre, pour la 16<sup>ème</sup> année. Celui-ci fait apparaître un excédent pour la saison 2019-2020 de 1 968,02 €.

Le montant des avoirs disponibles au 31/08/2019 est de 34 521,44 €.

Puis la parole est donnée au vérificateur aux comptes (Monsieur Jacques BOURSIER), qui analyse les comptes. (Cette analyse est jointe au rapport d'activités).

Après avoir examiné la comptabilité, Monsieur Jacques BOURSIER donne lecture de son rapport.

Il informe que le résultat de cet exercice est tout à fait exceptionnel du fait de la crise sanitaire ; c'est le meilleur résultat depuis plus de quinze ans. L'avoir de l'association enregistre encore une progression pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'Assemblée présente : il est adopté à l'unanimité.

Puis le Président reprend la parole et informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de lecture du budget prévisionnel, car on arrive en fin de saison. Il indique simplement le montant total des dépenses qui s'élève à 27 410 € et le montant des recettes à 24 830 €, soit un déficit de 2 580 €.

**Puis un point sur les finances 2020/2021 est fait. Il est demandé aux membres du comité de faire une année blanche. C'est à dire : proposer de restituer une partie de la cotisation aux adhérents du fait que toutes les activités n'ont pas pu être maintenues durant la saison.**

**Les membres du comité valident cette proposition.**

## **RAPPORT MORAL :**

Le Président Pierre CHATAGNIER présente le rapport moral sur la saison 2019/2020.

Saison relativement courte en raison de l'annulation des cours et de pratiquement toutes les compétitions. Seules deux rencontres ont pu se dérouler, une départementale et une régionale organisées par notre club.

Malgré cette saison en demi-teinte, le président a souhaité rappeler nos orientations afin d'assurer la pérennisation de l'association. Le comité doit travailler sur les 5 points suivants :

- Trouver un plan B dans le cas de la perte du gymnase de l'Œuvre de la Jeunesse,
- Trouver une ou plusieurs recrues pour l'encadrement des activités gymniques,
- Trouver et former de nouveaux juges,
- Poursuivre le recrutement de nouvelles personnes pour renforcer notre comité,
- Refonte de notre site internet,

Beaucoup de travail en perspective.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale : il est adopté à l'unanimité

Puis il est proposé de coopté l'entrée au comité de Bruno DESMARIS.

L'assemblée Générale adopte cette proposition à l'unanimité.

**INTERVENTION de Monsieur Lucien TEILLARD** – (*Membre du Comité Départemental 71 de la FSCF*) :

Lucien TEILLARD informe l'assemblée que toutes les assemblées générales se sont tenues en visioconférence.

Il informe également qu'il a laissé son siège de vice-président au Comité Régional FSCF.

Puis il informe à l'assemblée que le Comité Départemental 71 a une nouvelle Présidente : il s'agit de Madame Annick DECERLE.

Deux nouveaux membres ont fait leurs entrées au sein de ce nouveau Comité Départemental 71 : il s'agit de Pierre CHATAGNIER et de Olivier GANDRÉ (déjà membre). Cela représente 14 membres au Comité départemental 71.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale de l'Association « JEUNES DE MACON SPORTS » pour la saison 2019/2020, à 18 h 25.

- :: - :: - ::

**Le Président**  
**Pierre CHATAGNIER**



Fédération Sportive et Culturelle de France  
**JEUNES DE MACON SPORTS**  
Maison de l'Œuvre de la Jeunesse - 7 rue Jean Dagnaux  
71000 MACON

Site Internet : [www.jeunes-de-macon-sports.net](http://www.jeunes-de-macon-sports.net) - E-mail : [jms71.fscf@gmail.com](mailto:jms71.fscf@gmail.com)

